

INSPECTION FORÊT

Poste : Conducteur de fardier	
Employé :	Secteur :
Propriétaire :	Machinerie :
Inspection réalisée par :	Date :

C : conforme, NC : non conforme, INT : intervention SST, AT : arrêt de travail immédiat

	1. EPI	C	NC	INT
1.1	Casque de sécurité			AT
1.2	Lunettes de sécurité			
1.3	Gants de protection			
1.4	Bottes de sécurité			AT
1.5	Dossard à bandes réfléchissantes			
1.6	Autres EPI appropriés			
1.7				
1.8				
	2. Machinerie/Équipement	C	NC	INT
2.1	Documents requis par la SAAQ			
2.2	Marchepieds antidérapants			
2.3	Poignées extérieures			
2.4	Avertisseur de recul			
2.5	Système de communication			
2.6	Propreté et bon ordre			
2.7	Trousse de PSPS			
2.8	Matériel d'urgence			
2.9	Dispositifs éclairage + signalisation			
2.10	Klaxon			
2.11	État des pneus			AT
2.12	Système électrique et hydraulique			
2.13	Système de freinage			AT
2.14	Panneaux, drapeau, gyrophare			
2.15	Écran de protection			
2.16	Outils de travail et de dépannage			
2.17				
2.18				
2.19				
2.20				
	3. SOPFEU	C	NC	INT
3.1	Propreté compartiment-moteur			
3.2	Système d'extinction (2 kg ABC)			
3.3	Réservoirs de carburant et fuites			
3.4				

	4. Méthodes de travail	C	NC	INT
4.1	Vérification avant départ			
4.2	Respect des 3 points d'appui			
4.3	Passager autorisé seulement			
4.4	Port de la ceinture de sécurité			
4.5	Nettoyage de la machine			
4.6	Dégel du système de freinage			
4.7	Respect des procédures chargement			AT
4.8	Respect des normes d'arrimage			
4.9	Conduite et vitesse adaptées			
4.10	Sur la route, annoncer sa position			
4.11	Transport sécuritaire			
4.12	Efficacité des communications			
4.13	Utilisation des ralentisseurs			
4.14	Nettoyage du fardier vide			
4.15				
4.16				
4.17				
4.18				
	5. Zones de danger	C	NC	INT
5.1	Zone de danger : 50 m			AT
5.2	Autres personnes : 10 m			AT
5.3	Procédure d'approche machine			
5.4				
5.5				
	6. Entretien et réparation	C	NC	INT
6.1	Arrêt du moteur			AT
6.2	Instructions de travail			
6.3	Cadenassage ou maîtrise énergies			
6.4	Blocages mécaniques et cales			
6.5	Pyrolyse du pneu			
	7. Environnement	C	NC	INT
7.1	Respect des normes du RADF			
7.2	Trousse de déversement			

NC	Correctifs	Suivi		Correctif efficace		Commentaires
		Date	Responsable	Oui	Non	
Contremaître :		Date :	Resp. SST :	Date :		

INSPECTION FORÊT

Poste : Conducteur de fardier

(CS : Consignes de sécurité en forêt – PRÉVIBOIS) (CSR : Code de la sécurité routière) (GRMF : Guide de réparation mécanique en forêt – CNEST) (NMSOPFEU : Normes minimales de la SOPFEU) (RNA : Règlement sur les normes d'arrimage) (RADF : Règlement sur l'aménagement durable des forêts) (RNMPSPS : Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins) (RSSTAF : Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier) (RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

1. EPI		4. Méthodes de travail	
1.1	À l'extérieur de la cabine, casque de sécurité en tout temps – RSSTAF art.44	4.1	Vérification avant départ avec aide-mémoire pour camion-remorque – CSR
1.2	Lunettes de sécurité lorsque requis – RSSTAF art.45	4.2	Utilisation 3 points d'appui et face à la machine – CVL
1.3	Gants de protection lorsque requis (ex. attacher les câbles) – RSST art.345	4.3	Passager autorisé seulement – CVL + RSST art.360
1.4	Bottes de sécurité avec semelle antidérapante RSSTAF art.46	4.4	CVL
1.5	Dossard à bandes réfléchissantes lorsque requis – CS	4.5	Nettoyage de la machine à embarquer – CSR
1.6	EPI en fonction des risques et travaux – RSST art.345	4.6	Purge des réservoirs et ajout d'alcool de bois – CVL
2. Machinerie/Équipement		4.7	Chargement camion à 50 m et personnes à 10 m – RSSTAF art.26
2.1	Carnet de vérification avant départ et vignette – CSR	4.8	Charge attachée – RNA + RSSTAF art.25
2.2	Marchepieds adhérents et propres – CVL	4.9	Conducteur arrête dans les endroits réservés et vérifie son arrimage – CVL
2.3	État des poignées extérieures – CVL	4.10	Adaptation de la vitesse à l'état et aux conditions des chemins – RSSTAF art.24 alinéa 2 + CS
2.4	Avertisseur de recul fonctionnel – CS	4.11	Communique sa position aux bornes kilométriques – CS
2.5	Système communication CB pour s'identifier aux bornes km et communiquer avec autres intervenants – CS	4.12	Déplacements et rencontres sécuritaires RSSTAF art.24 alinéa 2
2.6	Cabine propre et non encombrée. Matériel fixé ou à l'extérieur – RSST art.272	4.13	Communications claires entre le conducteur de camion et l'opérateur de la machine à embarquer et les autres utilisateurs – CS
2.7	Présence d'une trousse de PSPS personnelle RSSTAF art.8 + RNMPSPS art.4+ CSA Z1220	4.14	Utilisation appropriée du frein à moteur lorsque requis (pente) – CS + CVL
2.8	Présence du matériel d'urgence en cas de panne (ex. 3 triangles) – CVL	4.15	Nettoyage de la remorque aux endroits prescrits pour éviter les projectiles sur la route – CSR
2.9	Système d'éclairage fonctionnel et utilisé en tout temps CVL	5. Zones de danger	
2.10	Klaxon fonctionnel – CVL	5.1	Respect de la zone danger : 50m – RSSTAF art.26 + RSST art.323
2.11	État des pneus et indicateur d'usure ne touchant pas le sol – CVL	5.2	Autres personnes : 10m (ex. signaleur, conducteur) RSSTAF art.26 + RSST art.323
2.12	État du système électrique, support et connexions de batteries, système hydraulique sans fuite – CVL	5.3	Application de la procédure d'approche des machines par communication radio et/ou signaux manuels – CS
2.13	Essai dynamique du frein de service et du frein de stationnement, état du compresseur, boyaux à l'air étanches – CVL	6. Entretien et réparation	
2.14	Panneaux, drapeau et gyrophare : requis par le Code de la sécurité routière – CSR	6.1	Moteur arrêté et clés dans les poches – CS
2.15	Écran de protection installé sur le camion RSSTAF art.24 alinéa 3	6.2	Instructions de travail en fonction des travaux à effectuer (manuels du fabricant) – RSST art.272
2.16	Présence d'outils de travail et de dépannage (ex. hache) CS	6.3	Cadenassage ou maîtrise des énergies – RSST art. 195 à 207
3. SOPFEU		6.4	Blocages des roues avec cales – CS
3.1	Propreté du compartiment moteur (absence d'huile) RSST art.272		Connaître les risques reliés à la pyrolyse du pneu – CS
3.2	Propreté et présence de l'extincteur (2 kg ABC) CVL + NMSOPFEU	7. Environnement	
3.3	Absence de fuites d'huile et de fuites aux réservoirs de carburant – RSST art.272 + CVL	7.1	Respect des normes du RADF et du document ISO
		7.2	Présence d'une trousse en cas de déversement – ISO